la filière
CENTRE NATIONAL DE FORMATION
CFPTS

Prévention des risques 2020

Stage de qualification / perfectionnement

Fondamentaux de la prévention des risques professionnels dans le spectacle

Certificat de compétences professionnelles

Session 2020 : le 5 mai
1 jour, 7h
12 participants

Agrément CPNEF-SV

1/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

Objectif de la formation

Quelles que soient ses responsabilités, identifier son obligation de mettre en œuvre les actions correspondant à la prévention des risques générés par les activités du spectacle.

Objectifs pédagogiques

- Décrire le cadre juridique (Code du Travail, conventions, accords) et les principes généraux de prévention.
- Identifier les formations obligatoires.
- Identifier les risques professionnels et les outils d'une démarche de prévention.
- Repérer les acteurs de la prévention et les responsabilités susceptibles d'être engagées.

Public

Artistes, personnels administratifs, techniciens du spectacle ainsi que toutes personnes souhaitant acquérir des connaissances et des compétences dans ce domaine.

Prérequis

Exercer son activité professionnelle dans le spectacle vivant.

Évaluation des prérequis

Étude du dossier de candidature.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX TECHNIQUES DU SPECTACLE
Direction Patrick Ferrier
92, av. Gallieni 93177 Bagnolet cedex
Tél. 01 48 97 25 16
Fax 01 48 97 19 19
www.cfpts.com
SIRET 31360884600025
NAF 8559A
N° d'agrément de l'organisme de formation 11930121093
Association loi 1901, conventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication
N° de TVA intracommunautaire
n° FR76313608846

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE
Formation continue en alternance et hors alternance
www.marque-nf.com

2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

Contenu

A - CADRE JURIDIQUE
1 - Code du travail et responsabilités
2 - Principes généraux de la prévention des risques

B - LES SPÉCIFICITÉS POUR LE SPECTACLE
1 - « Chaîne » de responsabilités (lieux et salles, producteurs, diffuseurs, prestataires…)
2 - Licence d'entrepreneur
3 - Relations avec la réglementation ERP

C - DÉMARCHES ET OUTILS EN PRÉVENTION DES RISQUES
1 - Les 5 étapes de la démarche d'évaluation
2 - Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et fiche pénibilité
3 - Plan de prévention
4 - Définition des dangers et risques
5 - Outils ressources pour le secteur

D - LES RISQUES PRÉSENTS DANS LE SECTEUR DU SPECTACLE ET PRÉVENTION
1 - Indicateurs des risques
2 - Présentation des principaux risques professionnels liés aux situations de travail dans le secteur et compléments sur les autres risques
3 - Situation de co-activité
4 - Mesure de prévention

E - LES ACTEURS ET MOYENS DE PRÉVENTION
1 - Acteurs de l'entreprise
2 - Acteurs de branche
3 - Préventeurs
4 - Aides au financement des mesures de prévention des risques

Évaluation des acquis

Évaluation individuelle par un QCM.

Validation

Attestation de fin de formation.
La délivrance par la CPNEF-SV du Certificat de Compétences Professionnelles est conditionnée à la présence du stagiaire pendant la totalité de la journée de formation et à la réussite au test de contrôle des connaissances (sous réserve d'un taux de réponses exactes d'au moins 75%).

3/ MOYENS DE LA FORMATION

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques - Exercices - Étude de cas - Échanges d'expériences.

Intervenants pressentis

P. CUVELETTE : directeur technique ; J.P. GEGAUFF : directeur technique ; J. LAUNAY : régisseur général, chef de service sécurité incendie ; T. MALVOISIN : directeur technique au CFPTS ; P. MOREL : intervenant en prévention des risques.

Matériel pédagogique

Supports de cours des formateurs - remise de documentation - vidéoprojection.

Équipements et matériel technique

Salle de cours équipée d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX TECHNIQUES DU SPECTACLE
Direction Patrick Ferrier
92, av. Gallieni 93177 Bagnolet cedex
Tél. 01 48 97 25 16
Fax 01 48 97 19 19
www.cfpts.com
SIRET 31360884600025
NAF 8559A
N° d'agrément de l'organisme de formation 11930121093
Association loi 1901, conventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication
N° de TVA intracommunautaire
n° FR76313608846

4/ SESSION, HORAIRES, COÛT PÉDAGOGIQUE ET LIEU DU STAGE

Session 2020 : le 5 mai.

Horaires du stage : 7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique.

Coût pédagogique 2020 : 250 € HT par participant.
Le CFPTS est assujetti à la TVA (20%)

Lieu du stage
CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

5/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

Orientation : prendre contact avec le CFPTS (aide au choix du stage, évaluation des prérequis, disponibilité de places dans la session choisie…)

Inscription : déposer un dossier de candidature auprès du CFPTS et entreprendre les démarches nécessaires à la prise en charge du coût pédagogique.

Orientation	Aurélie Clonrozier
Administration	Bénédicte Mariaux, Katy Coutard, Virginie Lohyer
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET
01 48 97 25 16 / contact@cfpts.com

En complément, nous vous conseillons

Contrats de travail / perfectionnement - élargissement du domaine de compétence
Contrats de production et d'exploitation / perfectionnement - élargissement du domaine de compétence
Prévention des risques et sécurité pour la licence d'exploitant / perfectionnement
Évaluer des risques professionnels / perfectionnement
Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail / perfectionnement

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX TECHNIQUES DU SPECTACLE
Direction Patrick Ferrier

92, av. Gallieni 93177 Bagnolet cedex
Tél. 01 48 97 25 16
Fax 01 48 97 19 19
www.cfpts.com

SIRET 31360884600025
NAF 8559A
N° d'agrément de l'organisme de formation 11930121093

Association loi 1901, conventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication
N° de TVA intracommunautaire
n° FR76313608846